

VICE-PRÉSIDENTE OU VICE-PRÉSIDENT À L'ADMINISTRATION

(Poste de cadre supérieur)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec souhaite recruter une vice-présidente ou un vice-président à l'administration, poste de cadre supérieur. Elle est à la recherche d'une personne possédant des compétences reconnues en matière de gestion administrative d'organisme public. Grâce à sa compréhension du milieu universitaire et des enjeux touchant les modes de financement, la vice-présidente ou le vice-président contribue aux analyses et réflexions stratégiques permettant de positionner les intérêts du réseau de l'Université du Québec. Cette personne démontre des capacités d'animer, de rassembler et de susciter le travail en partenariat afin de promouvoir et de soutenir la réalisation de la mission de l'Université du Québec.

Dix établissements de l'Université du Québec œuvrent sur l'ensemble du territoire québécois : l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Institut national de la recherche scientifique, l'École nationale d'administration publique, l'École de technologie supérieure et la Télé-université.

Située à Québec, l'Université du Québec (siège social) exerce les responsabilités et les pouvoirs universitaires définis dans sa loi constitutive. Elle assure la concertation et le soutien administratif auprès des dix établissements du réseau et de ses instances.

FONCTIONS PRINCIPALES

La personne titulaire de ce poste relève de la présidente. Elle coordonne et appuie les activités de l'Université du Québec en ce qui concerne les affaires financières, budgétaires, matérielles et immobilières. Sous l'autorité de la présidente, la vice-présidente ou le vice-président à l'administration assume la planification et la réalisation des orientations stratégiques institutionnelles concernant les ressources financières, budgétaires, matérielles et immobilières. Elle favorise le développement d'une expertise commune avec les établissements et elle voit à la bonne marche du cycle d'approbation des budgets de fonctionnement, des budgets d'investissement et des états financiers, ainsi qu'à la production des différentes redditions de comptes exigées.

Elle est également responsable de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ), du Centre de services communs et du Centre d'expertise en sécurité de l'information (CESI). Elle assure que les développements immobiliers, informationnels et technologiques s'effectuent en cohésion avec les grandes fonctions institutionnelles et en cohérence avec l'introduction du télétravail. Sous sa gouverne, sont assurés la gestion, le développement et la sécurité des ressources informationnelles, des bases de données, des systèmes d'information et de l'infrastructure réseautique de l'Université. Sur toutes ces questions, elle est responsable devant l'Assemblée des gouverneurs des dossiers qui requièrent l'approbation de cette instance. Elle voit à l'application des dispositions législatives et réglementaires ainsi que des politiques et procédures qui relèvent de son secteur.

Elle est responsable de la concertation sur toute matière relevant de la Vice-présidence à l'administration.

Elle est membre de la Commission de planification et du Comité de régie de l'Université du Québec. Elle assiste, à titre de personne convoquée, à l'Assemblée des gouverneurs et au Comité exécutif, et préside la Commission de l'administration et des ressources humaines. Elle représente l'Université auprès de certains organismes des milieux universitaires, socio-économiques et professionnels.

Elle assure la planification de son secteur aux fins du développement de l'Université et elle appuie la mission d'enseignement, de recherche et de service aux collectivités des établissements. Elle contribue à établir et à entretenir des relations avec les organismes externes, gouvernementaux et autres.

Elle doit susciter et soutenir l'émergence de partenariats dans le réseau, notamment en matière de services et de systèmes de gestion, et contribuer au renforcement stratégique du réseau et de ses établissements dans les domaines d'expertise relevant de ses fonctions.

DÉFIS

Le principal défi de ce poste est d'exercer un leadership de compétence, de mobiliser et rallier les différents intervenants en matière d'administration et de finances, tout en conservant une parfaite harmonie des rapports entre l'Université et les établissements. En plus des responsabilités liées à son secteur, la vice-présidente ou le vice-président doit jouer un rôle-conseil à valeur ajoutée et s'assurer, dans la recherche de solutions, d'avoir en vue la réalisation : des objectifs stratégiques, de la vision de l'Université du Québec et de mandats confiés par les membres de la Commission de planification.

EXIGENCES

La personne recherchée doit posséder :

- une formation universitaire aux cycles supérieurs;
- être membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, sera considéré comme un atout;
- une expérience de gestion à un niveau supérieur en milieu universitaire;
- une capacité à conseiller la présidente en matière de stratégie financière, à établir des objectifs clairs et à mobiliser le personnel;
- un sens éprouvé de la planification et de l'organisation; une capacité à déterminer et à communiquer une vision et une direction claires; un esprit d'initiative; une capacité à innover; et une rigueur de jugement;
- une connaissance des enjeux du milieu universitaire, en particulier ceux touchant le financement;
- des capacités d'analyse stratégique de l'écosystème en enseignement supérieur et de l'action gouvernementale;
- des aptitudes à communiquer et à promouvoir les intérêts de l'Université du Québec auprès d'organismes et à transiger avec diverses instances et partenaires tant internes qu'externes au milieu universitaire.

LIEU DE TRAVAIL : Ville de Québec – Télétravail possible selon la directive en vigueur.

CONDITIONS DE TRAVAIL : Les conditions de travail sont établies selon le Protocole des cadres supérieurs et le traitement ne dépasse pas celui des chef·fes d'établissement du réseau de l'Université du Québec.

Votre candidature doit être accompagnée d'un *curriculum vitae* complet et transmise **au plus tard le 29 avril 2022, à 16 h**, au :

Secrétariat général
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7

Téléphone : 418 657-4307
Télécopieur : 418 657-2132
Courrier électronique : andre.g.roy@uquebec.ca

L'Université souscrit au principe de l'égalité en emploi.